

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID: 085-200043115-20250224-D2025\_06-DE

# COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 24 Février 2025

## 2025 – 06 - Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

### ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Mme Nadia RABREAU.

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Éric HERVOUET (Président), M. Judicaël LAMY, M. Pascal MORINEAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Thierry RICHARDEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ (2ème Vice-Président), M. Patrick VILLALON.

#### POUVOIRS (2):

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD

M. Manuel GUIBERT donne pouvoir à M. Jean-François PEROCHEAU

#### Votants: 12

### ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (17):

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Denise RENAUD.
M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Dominique DURAND, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Thomas GISBERT DE CALLAC, M. Manuel GUIBERT, M. Jean-Pierre MALLARD, M. Patrice PAGEAUD, M. Rémi PASCREAU, M. Guy PLISSONNEAU, M. Yannick SOULARD, M. Yann THOMAS (1er Vice-Président), M. Sébastien VERDON

 $\underline{\mathsf{SECR\acute{E}TAIRE\ DE\ S\acute{E}ANCE}}: \mathsf{M.\ Jean\text{-}Michel\ ROUILL\acute{E}\ (2^{\mathtt{\grave{e}me}}\ \mathsf{Vice\text{-}Pr\acute{e}sident})}.$ 

#### ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Monsieur MACAUD C., Directeur Général des Services d'e-Collectivités, Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités, Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.



ID: 085-200043115-20250224-D2025\_06-DE

2025 – 06 - Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annex Publié le

Monsieur le Président présente les éléments du budget 2025, et précise que le vote s'effectue par nature et au niveau du Chapitre en fonctionnement.

Le budget primitif 2025 s'élève à 1 431 768,05 € contre 1 242 490,61 € en 2024 (+189 K€).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025
Total des dépenses de fonctionnement	1 242 490,61 €	1 431 768,05 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025
Total des recettes de fonctionnement	1 242 490,61 €	1 431 768,05 €

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Dépenses :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	738 190,61 €	789 468,05 €
012- Charges de personnel	490 000 €	600 000 €
65 - Autres charges courantes	300 €	300 €
Total des dépenses de gestion courante	1 228 490,61 €	1 389 768,05 €
66- Charges financières	- €	- €
67 - Charges exceptionnelles	10 000 €	20 000 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	1 238 490,61 €	1 409 768,05 €
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	4 000 €	22 000 €
Total des dépenses de fonctionnement	1 242 490,61 €	1 431 768,05 €

### Dépenses : 011 – Charges à caractères générales (789 468,05 € ).

Au-delà des dépenses récurrentes liées aux logiciels BERGER LEVRAULT, aux commandes de matériels « Ecole Numérique », aux abonnements e-primo, l'année 2025 sera marquée par l'augmentation du nombre de certificats électroniques à renouveler et l'application en année pleine des nouveaux tarifs (+15%) sur la maintenance, l'hébergement et les connecteurs BERGER LEVRAULT liés au renouvellement du marché « Logiciels métiers » en 2024 qui devrait entrainer une hausse du coût des prestations.

### Dépenses : 012 - Charges de personnel (600 000 €)

Sont principalement imputées sur ce chapitre, les rémunérations/charges liées aux interventions des Délégués à la Protection des Données (DPO) qui travaillent exclusivement pour le budget annexe, le temps

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID: 085-200043115-20250224-D2025\_06-DE

passé pour la réalisation de sites internet, facturation des titres de recette et le support BERGER LEVRAULT et EKSAE. Le montant de 490 K€ en 2024 est estimé à 600 K€ pour 2025 afin de

favorable des recettes détaillées dans la partie recettes de fonctionnement.

### 69 – Impôts sur les bénéfices et assimilés (22 000 €)

Sachant que le calcul se fait selon le résultat de 2024, le montant à régler sur 2025 doit être pris sur des crédits 2025. Compte tenu du résultat important de 2024, ce montant sera de 22 K€.

#### Recettes:

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025
013 - Atténuation de charges	- €	- €
70 - Produits des services et vente diverses	1 142 700 €	1 194 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €
Total des recettes de gestion courante	1 142 700 €	1 194 000 €
76- Produits financiers	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 142 700 €	1 194 000 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	99 790,61 €	237 768,05 €
Total des recettes de fonctionnement	1 242 490,61 €	1 431 768,05 €

### Recettes : 70 - Produits des services et vente diverses (1 194 000 €)

Les principales recettes du budget primitif 2025 sont les suivantes :

- Refacturation des certificats électroniques pour 48 K€ et solutions e-primo pour 75 K€
- Maintenance/hébergement/support de près de 135 sites internet et réalisation de nouveaux sites pour 45 K€,
- Démarches DPO pour toutes les collectivités : 260 K€, soit prestations récurrentes 220 K€ et prestations initiales 40 K€ ;
- Abonnements saas BERGER LEVRAULT des collectivités déployées depuis 2020, mise en service de nouvelles collectivités pour 464 K€ comprenant l'augmentation liée au nouveau marché « logiciels métiers » de 15%,
- Offre cyber sécurité pour 97 K€, reversement de 25 K€ de la subvention cybersécurité du budget principal pour les collectivités ayant souscrit à l'offre en 2023 et 2024.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter le budget primitif 2025 au titre du budget annexe tel que présenté,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

VOTE:

Date du vote : 24/02/2025

Votants:12 Voix totales:12

Voix exprimées – pour : 12

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID: 085-200043115-20250224-D2025\_06-DE

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical, Les jours, mois et an susdits Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

Envoyé en préfecture le 20/03/2025 Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le Rappor

ID: 085-200043115-20250224-D2025\_06-DE

Date : lundi 24 février 2025

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Jean-Michel ROUILLÉ (2ème Vice-Président)

Comité syndical – 24/02/2025

#### 2025 – 06 - Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe

Date du vote : **24/02/2025** Mode de scrutin : Public

Votants : 12

Voix totales : 12 Non votés : 0 Voix exprimées: 12 Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

Pour 12 Voix 100,0%

COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET (Président)	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ (2ème Vice-Président)	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Pascal MORINEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICHARDEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Jean-François PEROCHEAU	1 voix
COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Manuel GUIBERT par	1 voix
procuration à M. Jean-François PEROCHEAU	
LES DÉPARTEMENTS Mme Nadia RABREAU	1 voix